**Crédit d’impôt du Manitoba pour les médias numériques interactifs**

Modèle de description de produit

**Décrivez le produit de médias numériques interactifs que vous concevez. Assurez-vous que la description répond à chacune des questions ci-dessous.**

Si votre entreprise a déjà un document de description de produit, vous pouvez le soumettre au lieu de remplir ce modèle. Le document doit toutefois répondre aux questions ci-dessous.

* Décrivez le produit. À quoi sert-il? Que contient-il? Comment les utilisateurs s’en servent-ils?
* Quelles sont les fonctionnalités qui rendent le produit interactif conformément aux critères décrits dans les ***lignes directrices du crédit d’impôt pour les médias numériques interactifs***? Précisément :
  + Comment le produit éduque, informe ou divertit-il l’utilisateur?
  + Comment l’utilisateur interagit-il avec le contenu du produit? Comment le produit offre-t-il aux utilisateurs une forte expérience interactive telle que définie selon le crédit d’impôt pour les médias numériques interactifs? Donnez des exemples précis des fonctionnalités à caractère interactif du produit qui montrent que le produit répond au critère décrit dans l’annexe B des lignes directrices du crédit d’impôt pour les médias numériques interactifs en ce qui concerne la forte expérience interactive.
* Si ce produit est lié à un projet antérieur du crédit d’impôt pour les médias numériques interactifs, ou s’il s’agit d’une nouvelle version d’un produit ayant déjà reçu le crédit, veuillez prouver en quoi ce produit comporte au moins 80 % de nouveau contenu interactif qui n’était pas présent dans les versions précédentes ou dans les autres produits.
* Si certaines étapes de la conception de ce produit ont lieu au Manitoba ou ailleurs (c.-à-d. en dehors du Manitoba), décrivez les étapes qui seront faites à chaque endroit.

Dernière mise à jour du modèle : Le 4 avril 2023

Offerts dans de multiples formats sur demande.

**Description de produit**

*(Utilisez tout l’espace nécessaire pour répondre aux questions ci-dessus.)*